



VILLE DE LAC-BROME  
TOWN OF BROME LAKE

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT 576-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 576 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX

À l'ensemble des électrices et des électeurs de Ville de Lac-Brome

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par Me Owen Falquero, greffier de Ville de Lac-Brome, qu'à la séance du 4 mars 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé ***Règlement 576-1 modifiant le règlement 576 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux.***

Ce projet de règlement modifie le règlement 576 qui a divisé le territoire de Ville de Lac-Brome en six (6) districts électoraux et délimite ces districts de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électrices et d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socioéconomique. Chaque district est représenté par une conseillère municipale ou un conseiller municipal.

**AVIS** est donné que le projet de règlement est disponible, à des fins de consultation, à mon bureau, à l'hôtel de ville, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous, ainsi que sur le site web de la ville : [www.lacbrome.ca](http://www.lacbrome.ca).

**AVIS** est également donné que tout électeur ou toute électrice, conformément à l'article 17 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2)* peut, dans les quinze (15) jours de la dernière publication du présent avis le 13 mars 2024), faire connaître par écrit son opposition au projet de règlement. Cette opposition doit être adressée à :

Me Owen Falquero, Greffier, Ville de Lac-Brome  
122, chemin Lakeside, Lac-Brome (QC), J0E-1V0

**AVIS** est de plus donné, conformément à l'article 18 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2)*, que le conseil municipal tient une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de règlement si le nombre d'oppositions dans le délai fixé est égal ou supérieur à cent (100).

Donné à Lac-Brome  
Ce 8 mars 2024

**Owen Falquero, B.A. LL.B. J.D.**  
Avocat, Greffier